

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 22

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: P. MANUEL, ingénieur, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE: *Pont sur le Rhône, à Chancy.* — *Chemin de fer du Lötschberg.* — **Divers:** Tunnel du Simplon: Réponse de l'Entreprise Brand, Brandau & C^{ie} au rapport de la Direction générale des C. F. F. — *Concours:* Concours pour un collège, à Prilly: rapport du jury. — Concours pour l'élaboration de projets d'ensemble des bâtiments à élever sur la place de la gare, à St-Gall. — *Sociétés:* Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Séance du 25 octobre 1907. — *Bibliographie.*

Pont sur le Rhône, à Chancy, entre Chancy (Suisse) et Pougny (France).

I. L'ANCIEN PONT¹

Construit en 1874². Composé de deux poutres droites continues de 2^m,20 de hauteur, formant garde-corps. Longueur totale: 125 m. en six travées. Les poutres reposent sur des colonnes en fonte de 0^m,635 de diamètre, à rotules posées chacune sur un tube en fer de 1^m,25 de diamètre, foncé à l'air comprimé à une profondeur de 6 m. et rempli de béton. La largeur libre du pont est de 6^m,10.

Un glissement du terrain de la rive droite (française), limité par un ravin qui se trouve à 50 m. en aval du vieux pont et à 75 m. en amont du nouveau, a entraîné vers le centre du fleuve et vers l'aval les fondations de la culée de

¹ Ce chapitre est la reproduction d'une partie de l'article de M. Charbonnier, ingénieur cantonal, paru dans l'*Album de fête de la quarante-deuxième assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes*, à Genève, en septembre 1907.

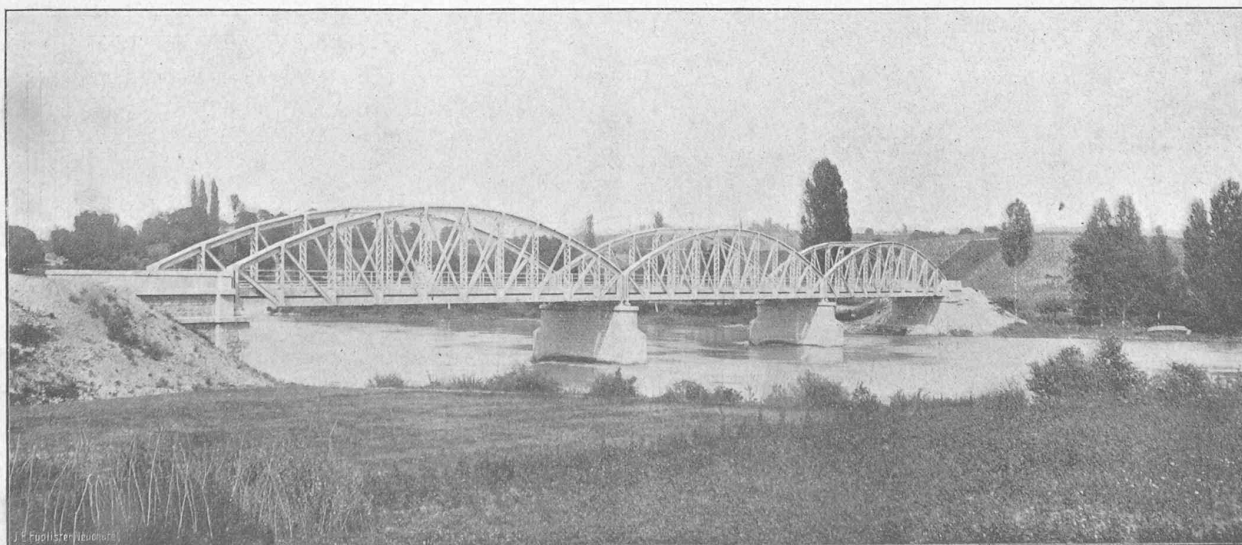
² Ce pont fut lui-même précédé d'un pont couvert en charpente, construit en 1857-58, à 300 mètres à l'amont. Les poutres principales, continues sur trois ouvertures, étaient du système Howe. Il reposait sur un sol mouvant et dut être remplacé.

cette rive et les trois palées les plus rapprochées. Ces points d'appui se sont déplacés, d'environ 0^m,60 vers le centre du fleuve et de 0^m,80 dans le sens aval. De plus, ils se sont abaissés d'une manière inégale et de quantités atteignant jusqu'à 0^m,50 m. environ. Sous l'effet de la poussée des terres, la culée, butée par le haut contre les poutres, s'est inclinée par le pied, de sorte que les assises ne sont plus horizontales. Un mouvement semblable s'est produit pour les colonnes. Il en est résulté des déformations importantes du pont. A plusieurs reprises, on a dû ramener les colonnes à la verticalité et les poutres à un niveau régulier au moyen de calages. En plan, le pont est resté cintré.

En 1903, la culée rive gauche (suisse), qui jusqu'alors avait résisté à la poussée qui lui était transmise par les poutres, céda à son tour. Le pont put alors s'avancer contre la rive gauche, en entraînant les colonnes par leur tête, ce qui eut pour effet de redresser celles qui étaient inclinées par le pied et de coucher celles (sur territoire suisse) qui étaient demeurées verticales.

II. LE NOUVEAU PONT

Les fondations à l'air comprimé et les maçonneries des piles et culées ont été exécutées par M. Conradin Zschokke,



Pont de Chancy.